

## Renaturation – Plants

### Lot 1

#### Situation initiale

- Prairie de fauche gérée de manière intensive
- Surface : 1,3 ha

#### Mesures de compensation réalisées

- Préparation du terrain par fraisage
- Plantation de 52 îlots de chêne
- Plantation de layons avec du noisetier

#### Principales espèces plantées

Espèces indigènes adaptées aux conditions stationnelles :

- 1.250 chênes sessiles (*Quercus petraea*)
- 200 noisetiers (*Corylus avellana*)
- 420 charmes communs (*Carpinus betulus*)

#### Mesures de gestion

- Protection des plants (treillis et piquets de chêne)
- Fauchage annuel les 3 premières années

#### Avantages

- Augmentation de la valeur écologique des terrains
- Restauration de la continuité du massif forestier
- Restauration des fonctionnalités du massif notamment pour les chiroptères

## Lot 2

### Situation initiale

- Cultures
- Arbres isolés
- Surface : 1,2 ha

### Mesures de compensation réalisées

- Préparation du terrain par fraisage
- Conservation des arbres isolés existants
- Plantation en ligne de chêne et de charme
- Plantation de layons avec du noisetier

### Principales espèces plantées

Espèces indigènes adaptées aux conditions stationnelles :

- 3.800 chênes sessiles (*Quercus petraea*)
- 50 noisetiers (*Corylus avellana*)
- 1.300 charmes communs (*Carpinus betulus*)

### Mesures de gestion

- Protection des plants (treillis et piquets de chêne)
- Fauchage annuel les 3 premières années

### Avantages

- Augmentation de la valeur écologique des terrains
- Restauration de la continuité du massif forestier
- Restauration des fonctionnalités du massif notamment pour les chiroptères

### Lot 3

#### Situation initiale

- Cultures
- Surface : 1,2 ha

#### Mesures de compensation réalisées

- Préparation du terrain par fraisage
- Plantation d'une forêt pionnière avec groupes d'aulnes et de saules et baliveaux d'espèces précieuses

#### Principales espèces plantées

Espèces indigènes adaptées aux conditions stationnelles :

- 265 saules marsault (*Salix caprea*)
- 265 aulnes glutineux (*Alnus glutinosa*)
- 22 alisiers torminaux (*Sorbus torminalis*)
- 22 merisiers (*Prunus avium*)
- 22 sorbiers des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*)
- 22 érables champêtres (*Acer campestre*)
- 22 trembles (*Populus tremula*)

#### Mesures de gestion

- Protection des plants (treillis et piquets de chêne)
- Fauchage annuel les 3 premières années
- Protection contre les campagnols (cages)

#### Avantages

- Augmentation de la valeur écologique des terrains
- Restauration de la continuité du massif forestier
- Restauration des fonctionnalités du massif notamment pour les chiroptères

## Lot 4

### Situation initiale

- Cultures
- Surface : 0,55 ha

### Mesures de compensation réalisées

- Préparation du terrain par fraisage
- Plantation d'une lisière avec baliveaux et haies

### Principales espèces plantées

Espèces indigènes adaptées aux conditions stationnelles :

- 6 pommiers (*Malus sylvestris*)
- 6 poiriers (*Pyrus pyraeaster*)
- 6 sorbiers domestiques (*Sorbus domestica*)
- 6 alisiers torminaux (*Sorbus torminalis*)
- 6 sorbiers des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*)
- 300 prunelliers (*Sorbus spinosa*)
- 300 églantiers (*Rosa canina*)
- 300 fusains (*Euonymus europaeus*)
- 300 aubépines (*Crataegus sp.*)
- 300 virones (*Viburnum lantana*)
- 300 cornouillers sanguins (*Cornus sanguinea*)

### Mesures de gestion

- Protection des plants (treillis et piquets de chêne)
- Fauchage annuel les 3 premières années
- Protection contre les campagnols (cages)

### Avantages

- Augmentation de la valeur écologique des terrains
- Intégration paysagère des reboisements
- Amélioration des transitions et des échanges entre les biotopes forestiers et agricoles
- Augmentation des ressources alimentaires pour la faune
- Augmentation du maillage écologique

## Lot 5

### Situation initiale

- Surface en libre évolution
- Surface : 0,88 ha

### Mesures de compensation réalisées

- Préparation du terrain par fraisage
- Plantation d'îlots de chêne
- Comblement des trouées
- Continuité du massif forestier

### Principales espèces plantées

Espèces indigènes adaptées aux conditions stationnelles :

- Chênes sessiles (*Quercus petraea*)
- Noisetiers (*Corylus avellana*)
- Charmes communs (*Carpinus betulus*)

### Mesures de gestion

- Protection des plants (treillis et piquets de chêne)

### Avantages

- Augmentation de la valeur écologique des terrains
- Restauration de la continuité du massif forestier
- Restauration des fonctionnalités du massif notamment pour les chiroptères